

01 avr 2005 -02:00

Le Ministre des Affaires étrangères Karel de Gucht, se félicite de la déclaration des rebelles rwandais du FDLR qui résident au Congo.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel de Gucht, se félicite de la déclaration des rebelles rwandais du FDLR qui résident au Congo.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel de Gucht, se félicite de la déclaration des rebelles rwandais du FDLR qui résident au Congo.

Bruxelles, le 31 mars 2005 Le Ministre des Affaires étrangères Karel de Gucht, se félicite de la déclaration des rebelles rwandais du FDLR qui résident au Congo. Par cette déclaration, ils mettent fin à la lutte armée contre le Rwanda et expriment le souhait de voir les réfugiés regagner leur terre d'origine. Le FDLR dans cette même déclaration, condamne le génocide commis au Rwanda et le mouvement s'engage à combattre toute idéologie qui incite à la haine ethnique. De plus, le FDLR espère pouvoir se développer comme parti politique au Rwanda et appelle à ce que soit mis fin à toute forme d'impunité. « Cette déclaration me paraît très importante pour une pacification de l'est du Congo ainsi que de l'ensemble de la région des Grands Lacs. Le fait que les rebelles du FDLR appellent à un retour au Rwanda et la déclaration du Gouvernement de Kigali qu'ils seront les bienvenus est un tournant décisif. Les effets négatifs du génocide de 1994 sont encore présents aujourd'hui. Souhaitons que cela puisse y mettre fin » déclare le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be